

**Séance du Conseil de Paris des 14, 15 et 16 décembre 2009****Vœu présenté par Thierry COUDERT et les membres du Groupe UMPPA relatif à la création d'un espace réservé aux activités culturelles et festives nocturnes.**

Considérant que les activités culturelles, touristiques et festives en soirée et la nuit contribuent à la compétition internationale entre les grandes métropoles européennes (Berlin, Londres, Barcelone, ...),

Considérant que la suprématie de la nuit parisienne sur le plan international s'est sérieusement effritée aux cours des dernières années,

Considérant que parmi les multiples causes du déclin de la nuit parisienne figure la coexistence de plus en plus difficile entre les établissements de nuit et les habitants des quartiers,

Considérant que plusieurs projets d'aménagements urbains sont à envisager au cours des prochaines années, au premier rang desquels la ZAC Clichy-Batignolles,

**Thierry COUDERT et les membres du Groupe UMPPA demandent :**

que soit étudiée l'implantation sur cette ZAC d'un espace réservé aux activités culturelles et festives nocturnes, qui ainsi ne posera pas de problèmes de voisinage et permettra à Paris, grâce à un partenariat avec les acteurs du secteur touristique et culturel favorisant les initiatives tant individuelles que collectives, de retrouver sa place dans la nuit internationale.

*Ce vœu a été rejeté par la Gauche*